

Interpellation présentée par le député :
M. Charles Selleger

Date de dépôt : 14 octobre 2010

Interpellation urgente écrite

Où en sont les UATR ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Au cours de l'automne 2009 et au début de l'année 2010, les commissions de la santé et des finances ont débattu dans l'urgence d'un projet de loi (PL 10611) de financement, entre autre, des Unités d'Accueil Temporaire de Répit (UATR).

L'objectif de cette hâte était de pouvoir ouvrir l'UATR Villereuse dans les meilleurs délais. L'objectif d'une ouverture estivale qui aurait permis aux proches aidants d'avoir un moment de répit pendant la période de vacances, avait déjà été abandonné, faute d'un délai suffisant, au profit d'une ouverture au mois de septembre.

Selon notre information, l'UATR Villereuse n'aurait pas encore ouvert ses portes. La fermeture des UAT des Etablissements Médico-Sociaux (EMS), elle, est déjà largement mise en œuvre. Nous ignorons la ou les raisons d'éventuels retards. Nous ignorons également si le financement voté pour assurer l'existence des UATR, et particulièrement celui de Villereuse, a déjà été engagé, et dans quelle proportion.

Question :

Le Conseil d'Etat pourrait-il dresser l'état des lieux des UATR du canton de Genève en général, et de l'UATR Villereuse en particulier ?

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour la réponse qu'il voudra bien faire à cette interpellation.